

Gommaire

° Carnet rose & bleu	page 1
° Retour sur les événements marquants et les activités d'EFA57 de ce milieu d'année	page 1
° Agenda	page 8
° Lettre ouverte au Président de la République	page 9
° Infos diverses	page 10
° Coin lecture	page 12
° Numéros et adresses utiles	page 16

Bonne lecture !

Carnet rose & bleu

Toute l'équipe envoie ses félicitations aux heureux parents et souhaite la bienvenue aux nouveaux petits Mosellans dont :



Lucas Vincent, né en décembre 2015 en Moselle, et arrivé dans sa famille le 9 mai 2016.

Un petit retour sur EFA57 en ce milieu d'année 2016

➤ Après-midi témoignages d'adultes adoptés, en partenariat avec Destinées, Fleur Blanche et les EFA de Lorraine, le samedi 28 mai 2016

Les conférenciers, Céline Giraud et Alexandre Trad, ont raconté leurs recherches sur leurs origines respectives, avec des vécus fort différents. La conférence était organisée par l'OAA Destinées, avec la collaboration des associations Hoa Trang Fleur Blanche, EFA54-55, EFA57 et EFA88. Environ 80 personnes y ont assisté.

Récit de Céline Giraud :

Céline Giraud, née au Pérou, a été adoptée dans les années 80 ; elle est mère de 3 enfants. Elle a cofondé l'association « La Voix des Adoptés » en 2005 et est coauteur du livre « J'ai été volée à mes parents », publié en 2007.

Céline Giraud est adoptée à l'âge de 1 mois, via un OAA. Elle mène une enfance paisible en France. Ses parents adoptifs mettent en avant son pays d'origine, mais cela la met mal à l'aise car elle veut ressembler à sa mère adoptive. C'est à la naissance de son premier enfant qu'elle prend conscience de sa propre venue au monde, et elle s'interroge sur ce que sa mère de naissance avait ressenti. Déstabilisée à cette époque, la recherche de ses origines prend une importance démesurée ; elle apprend l'espagnol et se rapproche de la communauté latino-américaine de Paris. Trois ans plus tard, elle débute les recherches concrètes sur sa naissance. Le père de son nouveau mari, un ancien policier péruvien, l'aide et trouve des informations en 15 jours ; elle avait été volée à sa mère de naissance, Cristina.

Céline Giraud prend alors contact avec celle-ci et apprend son histoire : Cristina, pauvre et vivant dans un bidonville, avait été abandonnée par le père quand elle était enceinte. Elle avait trouvé le soutien d'une association d'aide aux mères en difficulté, qui se révélera être une bande organisée pour voler des nouveaux-nés afin de les faire adopter à l'étranger, et qui fera une trentaine de victimes. La police péruvienne ne réagira pas tout de suite ; la bande sera démasquée et condamnée quand Céline Giraud aura déjà passé 4 ans en France. A ce moment, sa mère de naissance n'a aucun moyen de retrouver sa fille, les autorités refusent de la

faire rapatrier, et ses parents par adoption ne sont pas informés.



En 2004, quand Céline Giraud découvre cette affaire, elle contacte l'OAA mais ce dernier n'est pas très ouvert et essaie de la décourager de revenir sur le passé.

Céline Giraud craignait de faire du mal à ses parents par adoption, mais ceux-ci se montrent très ouverts et l'encouragent à faire le voyage au Pérou. Ce n'est que plus tard qu'elle apprendra que son père redoutait qu'elle les quitte. Elle retrouve Cristina et 3 frères et sœur biologiques et s'attache à eux : sa mère biologique, qu'elle appelle Mamita « a une place dans mon cœur » ; sa mère par adoption reste sa « maman ». Cristina est entretemps venue en France et a rencontré les parents adoptifs. À leur rencontre, c'était des effusions : des « pardon d'avoir pris ta fille » contre des « merci de t'être occupée de ma fille ».



Ses deux mères ont essayé d'imaginer leur réaction si le contact avait été établi au moment du procès au Pérou : l'une dit qu'elle aurait voulu rendre sa fille et l'autre dit qu'elle ne l'aurait pas reprise, estimant que c'est une chance pour elle de grandir en France ! La solution aurait été de grandir en France et de garder le contact.

En tout, Céline Giraud a déjà fait 7 voyages à Lima, en logeant dans sa famille. Elle les aide à aménager leur logement dans le bidonville et soutient la scolarité du plus jeune frère, afin qu'il puisse à terme aider les autres membres de la famille. Elle ressent la misère de Lima et est soulagée quand elle retrouve Paris.

Elle se retrouve dans la culture française et ne se sent pas péruvienne.

Ses trois enfants ne lui ressemblent pas, ce qui l'a fait réfléchir sur la notion de « transmission ».

Suite à la découverte de son histoire, elle ressent le besoin de parler à des gens qui ont le même vécu - d'autres adoptés - indépendamment

de ses excellentes relations avec ses parents adoptifs.

Elle participe à la fondation d'un espace d'échanges entre adoptés, l'association « La Voix des Adoptés ». Aujourd'hui il y a 6 antennes en France. On peut y parler des origines, du sentiment de différence. L'association s'appuie sur 40 bénévoles, formés à l'écoute, souvent issus du monde médical, social, RH.

Récit d'Alexandre Trad.

Alexandre Trad a été adopté au Liban dans les années 60, à une époque où l'on « se cachait pour adopter ». Il est l'auteur du livre « Heureusement j'ai été adopté » publié en 2011 ; Alexandre Trad est son nom d'écrivain, dérivé de son nom de naissance.

Recueilli par une congrégation chrétienne puis adopté à l'âge de 3 ans environ, il ne se souvient pas de sa vie avant son adoption. Il mène une enfance heureuse en France et son adoption ne lui pose pas de problème. Enfant, on lui donne très peu d'éléments sur ses origines à partir desquels il finit par imaginer des parents biologiques dotés d'un certain prestige : un père Libanais d'une famille aisée, peut être pilote, décédé dans un accident, une mère Anglaise morte en couches.

A l'âge adulte, par le biais de réseaux sociaux, il entre en contact avec des Libanais. Il découvre que des éléments de son dossier d'adoption sont erronés, notamment le nom de famille. Par curiosité, il commence des recherches sur ses origines, avec l'aide d'une amie avocate au Liban. Celle-ci finit par retrouver le père biologique, vivant, qu'il va rencontrer. Un test ADN confirmera la paternité (c'est possible au Liban, mais pas en France).

Il se trouve une ressemblance physique, mais ne ressent pas de lien affectif pour cet homme, qui reste un parfait étranger. Il découvre aussi plusieurs demi-frères et demi-sœurs qui ont pour la plupart émigré hors du Liban pour fuir l'insécurité ; ils se parlent au téléphone, puis restent en contact.



La réalité qui apparaît finalement est bien moins glorieuse que celle qu'on lui avait présentée : le père biologique est une personne plutôt médiocre ; il a eu une liaison adultérine avec sa mère biologique et de là est né Alexandre Trad. Or ces parents sont de confessions différentes (la mère sunnite, le père chrétien) ce qui était impossible dans la société libanaise et cela les amène à abandonner le nourrisson.

Sa mère biologique n'est pas décédée alors qu'il était nourrisson et elle aura d'autres enfants de son côté : 9 autres demi-frères et demi-sœurs. Cette mère décèdera finalement 5 ans avant qu'il ne retrouve sa trace et il ne pourra donc pas la contacter. Il rencontre également des tantes et une grand-mère, mais personne ne sait indiquer son prénom de naissance ni la vraie date de sa naissance.

Le père biologique est entretemps décédé ; Alexandre Trad ne peut toujours pas l'appeler « papa ».

En fait, les religieuses avaient fait le choix de travestir le dossier et de ne pas tout dévoiler d'emblée, mais d'attendre de vérifier s'il supporterait la vérité.



Alexandre Trad accepte le choix des religieuses. Il souligne le fait que si sa famille biologique ne l'avait pas confié aux religieuses, il aurait souffert doublement, à la fois d'un contexte familial impossible et de la guerre et l'insécurité au Liban ; cela explique le titre de son livre.

Echanges avec les conférenciers :

A quel âge parler des origines aux enfants ?

Avant 7-8 ans, les enfants connaissent l'adoption mais ne sont pas intéressés par le sujet ; ils veulent ressembler aux autres enfants. Vers 10-11 ans, on s'invente une vie, on essaie d'imaginer les alternatives. Le conseil est de rester vrai, de ne pas cacher, sans anticiper mais en restant à l'écoute.

Que répondre à un enfant s'il n'y a pas d'éléments sur ses origines dans son dossier ?

→ l'aider à faire le deuil ; cela prend du temps ;

→ se « construire une ethnie » : connaître la population et la culture du pays d'origine.

Mise en garde :

Attention à l'adolescence qui est un âge où tout enfant « se cherche » donc attention aux amalgames « identité », « appartenance »,...

Ne jamais entreprendre de recherches quand on est déjà « pas au top », les résultats ne sont pas toujours ceux rêvés et cela peut être pire ensuite... Certains adoptés vivent très mal cette recherche des origines et sont « au fond du trou ». Un accompagnement est recommandé.

Commentaires de Jacques, journaliste d'un jour :

Vers 2004, Céline Giraud s'était exprimée sur l'injustice du rapt et avait questionné le comportement de l'OAA ; en revanche, le récit qu'elle nous a fait est apaisé, et centré sur ses origines et les liens avec ses familles.

Céline Giraud s'est focalisée sur sa mère et la mise au monde ; le père biologique est absent du récit, et ne semble guère avoir été recherché. Alexandre Trad, lui, s'est laissé guider par les informations disponibles sur les deux parents.

Le récit de Céline Giraud finit certes en happy-end, mais on ressent que cette quête l'a fortement bouleversé pendant plusieurs années. Quant à Alexandre Trad, il parle de son livre comme d'une espèce de thérapie.

Par ailleurs, au delà de la différence des dossiers, les personnalités et les questionnements diffèrent : ces quêtes sont autant une recherche des parents d'origine qu'un grand remue-ménage dans l'âme de l'adopté.

Ces deux récits sont des cas très particuliers, à plusieurs titres :

- la recherche a permis de retrouver les familles biologiques, ce n'est pas le cas général ;
- l'histoire révélée est très différente de la version du dossier ;
- Céline Giraud et Alexandre Trad ont en fin de compte bien « digéré » leurs quêtes.



➤ Le groupe de parole



Le groupe de Parole s'est réuni 6 fois et le bilan est satisfaisant pour l'ensemble des participants. Nous vous proposerons de nouveau 6 séances de janvier à juin 2017. Nous devrions fonctionner comme les années précédentes à savoir le dernier mardi soir de chaque mois, de 20H30 à 22H00, salle 4 du Bon Pasteur. Pour un déroulement optimum, le nombre de places est limité à 14 personnes, avec toutefois un minimum de 10 personnes inscrites.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous préinscrire dès à présent.

➤ Le pique-nique d'Algrange, le dimanche 26 juin 2016

Postulants à l'adoption et familles adoptantes, adhérents de longue date et nouveaux membres se sont retrouvés à Algrange à l'occasion du pique-nique annuel d'EFA57. Les échanges et discussions ont démarré autour de l'apéro et se sont poursuivis tout au long de la journée, malgré la retransmission télévisée du 8ème de finale de l'Euro. Pour cette édition, les administrateurs avaient organisé un concours de salade de riz qui a été l'occasion pour chacun de faire preuve de créativité. Ce concours a été remporté par Anne-Laure qui a eu la gentillesse de nous communiquer sa recette.

Malgré la timidité du soleil, les plus jeunes ont pu profiter de l'aire de jeux voisine... à peine perturbés par les klaxons annonçant les buts de l'équipe de France.



*Recette gagnante du concours
« salade de riz » 2016 (pour 8 portions) :*

Ingrédients :

4 escalopes de poulet, du riz basmati, 3 pommes acidulées (par exemple les Granny), 60g de noix, 120g de raisons secs, huile végétale, 1 œuf, moutarde, vinaigre de cidre, curry, sel et poivre.

Préparation

La veille, émincez vos escalopes de poulet en petits morceaux d'environ 3 cm.

Mettez-les dans une assiette creuse. Ajoutez 3 grosses cuillères à soupe de curry, sel, poivre, et 4 cuillères à soupe d'huile. Mélangez bien puis filmez votre assiette et réservez au frigo au moins 8h.

Le lendemain, faire cuire votre riz comme indiqué sur l'emballage (je suis partie sur 3 verres à moutarde).

Dès que la cuisson est finie, passez votre riz sous l'eau froide, égouttez-le bien, et mettez-le dans un grand saladier.

Concassez vos noix et ajoutez-les au riz.

Ajoutez également vos raisons secs.

Pelez vos pommes, et coupez-les en petits dés d'environ 2 cm max. Ajoutez vos dés de pommes à votre riz.

Faire revenir dans une poêle chaude vos morceaux de poulet marinés. Inutile d'ajouter de la matière grasse dans votre poêle car la marinade en contient déjà. N'hésitez pas à re-saler et re-poivrer si vous le jugez nécessaire. Une fois cuits, laissez vos morceaux de poulet refroidir complètement, avant de les ajouter à votre préparation.

Pour finir, il vous faut réaliser une sorte de mayonnaise pour assaisonner votre salade de riz.

Pour cela, dans un bol mélangez un jaune d'œuf avec une grosse cuillère à soupe de moutarde, du sel et du poivre. Branchez votre fouet électrique sur la position minimale et, en même temps que le fouet tourne, versez vos 100mL d'huile goutte à goutte.

Quand votre mayonnaise commence à devenir bien onctueuse, ajoutez-y une grosse cuillère à soupe supplémentaire de moutarde et un filet de vinaigre de cidre puis mélangez.

Ajoutez ensuite environ 10mL d'eau, salez et poivrez (et goûtez, votre mayonnaise doit être bien relevée).

Ajoutez-la à votre préparation, mélangez le tout, et conservez au frais jusqu'au moment de servir.

Agenda

➤ Soirée à thème, vendredi 7 octobre 2016

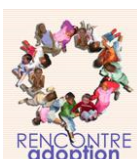


Nous vous proposons cette année une conférence proposée par l'association PETALES France intitulée : « **Favoriser la création du lien** », le **vendredi 7 octobre 2016 à 20H00 précises** à l'UDAF de Moselle, 1 avenue Leclerc de Hautecloque à Metz. Accueil à partir de 19H45. La soirée se clôturera autour du verre de l'amitié offert par EFA57. Entrée gratuite pour les adhérents d'EFA57, 2€ pour les autres participants. Préinscription par mail avant le 2 octobre 2016.

Cette conférence est ouverte à toute personne (parent, fratrie, famille, professionnel...) intéressée ou concernée par la théorie de l'attachement et la création du lien parent / enfant.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

➤ Soirée d'information sur l'adoption, le mardi 18 octobre 2016



Nous vous proposons une soirée d'information collective sur l'Adoption, ouverte à tous (salle 4 du Bon Pasteur, Metz Borny). N'hésitez pas à en parler à vos amis, à votre famille : c'est l'occasion de faire connaissance avec l'association, mais aussi de poser toutes vos questions sur la filiation adoptive. Préinscription par mail jusqu'au 16 octobre 2016.

➤ Saint-Nicolas, dimanche 27 novembre 2016



Pour clôturer l'année, nous nous associons à EFA54/55, pour vous proposer un spectacle animé par la troupe « Roue libre et compagnie », le dimanche 27 novembre 2016. Nous sommes actuellement en train de finaliser l'organisation de cette fête familiale, qui devrait se dérouler aux environs de Pont-à-Mousson. Vous retrouverez très bientôt l'invitation avec toutes les formalités sur notre site Internet.

➤ Vos idées



Vous pouvez bien sûr nous faire part de vos attentes, de vos idées pour de nouvelles rencontres, des sujets que vous aimeriez que nous abordions ensemble, ou des intervenants que vous aimeriez pouvoir entendre.

Lettre ouverte au Président de la République : penser aux enfants avant de réformer – 7 septembre 2016

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR FRANÇOIS HOLLANDE, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 7 septembre 2016

Concerne : A-t-on pensé aux enfants avant de réformer l'Agence Française de l'Adoption ?

Monsieur le Président de la République,

Depuis un an, votre gouvernement travaille à la constitution d'un grand service public de protection de l'enfance à travers le rapprochement entre l'AFA (Agence Française de l'Adoption), qui œuvre dans le cadre de l'adoption internationale, et le GIPED (Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger), qui gère le service national d'accueil téléphonique de l'Enfance en Danger et l'Observatoire national de la Protection de l'Enfance. Les objectifs annoncés sont positifs : réunir ces deux groupements d'intérêt public (GIP) en une seule entité afin de mieux répondre aux besoins des enfants, mieux accompagner les postulants, mieux les informer, mais aussi dynamiser le fonctionnement de l'AFA ...

Nous ne pouvons que souscrire aux objectifs recherchés à condition toutefois que toutes les conséquences de ce rapprochement aient bien été identifiées en amont.

Or personne ne semble avoir envisagé les conséquences qu'entraînera la disparition juridique de l'AFA dans la trentaine de pays d'origine dans lesquels elle est accréditée. Une fois le GIP actuel dissous, toutes ses accréditations cesseront d'exister. Conséquence directe, toutes les procédures d'adoption internationale auxquelles l'AFA est partie seront suspendues (voire annulées) quel que soit leur état d'avancement, personne ne pouvant préjuger de la réaction souveraine de chacun de ces pays. Il est à craindre que l'accréditation de la nouvelle entité juridique prenne plusieurs mois, voire années dans d'autres pays, et même que certains choisissent simplement de ne pas ré-accréditer ce nouveau GIP. Ministère des Familles, ministère des Affaires étrangères, MAI (Mission de l'Adoption Internationale), direction générale de la Cohésion Sociale, chacun se renvoie la responsabilité de la transition et à ce jour aucune solution n'est trouvée.

Que deviendront les centaines d'enfants qui vont rester des semaines, des mois ou des années supplémentaires dans des institutions plus ou moins bien traitantes, qui ont pu rencontrer leurs parents à plusieurs reprises, que l'on a parfois préparés à l'adoption, et pour qui rien ne se passera ? Quel avenir pour eux, quels dégâts psychologiques ? Repousser des échéances annoncées ne fera qu'émousser leur confiance dans les adultes et rendre encore plus difficile un attachement futur.

Qui accompagnera les centaines de familles qui vont se retrouver dans des impasses : celles dont les dossiers n'aboutiront jamais dans le pays d'origine vers lequel ils ont été transmis ; celles pour lesquels l'agrément expirera et dont le projet ne pourra plus jamais aboutir ; celles qui auront été apparentées et dont l'enfant n'arrivera que dans 2 ans, 3 ans ou plus après l'apparementement voire jamais ? Les services adoption dans les départements ? Les correspondants AFA ? Ou encore et toujours les associations ?

Nous vous demandons de surseoir au vote de cette loi tant que la garantie de la continuité des accréditations de l'AFA dans les pays d'origine des enfants n'est pas assurée. Un GIP spécialisé dans la protection de l'enfance ne peut pas poser comme acte fondateur une souffrance accrue pour les enfants qui attendent leurs parents.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre haute considération.

Nathalie Parent, Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption
(secretariat.federation@adoptionefa.org)

Marc Lasserre, Président du Mouvement de l'Adoption Sans Frontière (contact@masf.info)

Marie Garidou, Présidente de l'Association des Parents Adoptant en Russie
(marie.garidou@apaer.org)

Infos diverses

➤ *Communiqués de la Mission de l'Adoption Internationale (MAI) :*

Communiqué relatif à la suspension des adoptions internationales en Éthiopie (4.05.2016)

La MAI informe les candidats à l'adoption en Éthiopie qu'en date du 22 avril 2016, le ministre des Affaires étrangères et du Développement international a adressé un courrier à Mme Zenebu TADESSE, ministre des Femmes et des Enfants en Éthiopie, annonçant la suspension des adoptions internationales jusqu'à la mise en place des réformes législatives et institutionnelles engagées par ce pays.

D'autres pays d'accueil tels que l'Allemagne, la Belgique francophone, le Danemark l'Espagne, l'Irlande, la Suède et la Suisse ont déjà suspendu les adoptions en Éthiopie.

Cette décision intervient à la suite de la mission de la MAI en Éthiopie effectuée du 10 au 12 février dernier. Lors de cette mission, la MAI a rencontré la ministre des Femmes et des Enfants pour faire un état des lieux sur la situation de l'adoption. Le constat a été fait conjointement de la nécessité de suspendre les adoptions internationales pour garantir l'éthique et la sécurité juridique des procédures et afin d'encourager les prises en charge locales alternatives à l'adoption internationale.

Seules les procédures des familles apparentées à des enfants éthiopiens avant le 22 avril 2016 et dont la liste nominative a été transmise aux autorités éthiopiennes ont reçu un accord de principe de la ministre éthiopienne. Ces procédures sont autorisées à se poursuivre par l'intermédiaire des opérateurs. En ce qui concerne la situation des enfants déjà adoptés et arrivés en France, les OAA assureront leur suivi et transmettront les rapports de suivi dans le respect des exigences de la législation éthiopienne en la matière.

Côte d'Ivoire : suspension de l'enregistrement de nouveaux dossiers d'adoption internationale (23.05.2016)

La convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale **est entrée en vigueur le 1er octobre 2015.**

Suite à une réunion qui s'est tenue le **11 mai 2016**, le **Conseil des Ministres ivoirien a décidé la suspension de l'enregistrement de nouveaux dossiers** d'adoption internationale dans l'attente de la mise en œuvre de la Convention de la Haye.

➤ *Projet de Mise en Relation (PMER) type :*

Réuni à l'initiative de la Mission de l'Adoption Internationale (MAI), un groupe de travail constitué de professionnels de l'adoption venus d'horizons différents (opérateurs, associations de familles dont EFA, fédérations, conseils départementaux, etc.) a travaillé à la rédaction d'un Projet de Mise en Relation (PMER) ou contrat type à partir de PMER déjà existants dans les OAA. Disponible et utilisable en ligne, ce contrat constitue un outil de référence à l'entière disposition des OAA ainsi que du public.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/adopter-a-l-etranger/comment-adopter-a-l-etranger/le-projet-de-mise-en-relation-pmer/>

➤ *Subventions*

Nous remercions chaleureusement le Crédit Mutuel de Moulins-Lès-Metz pour son mécénat ; la commune d'Algrange pour la mise à disposition d'une salle pour notre rencontre estivale ; le Conseil Départemental de Moselle, les communes de Jouy-aux-Arches et Coin-les-Cuvry, ainsi que le CCAS de Woippy pour le versement de subventions de fonctionnement.



Coin lecture

➤ Pour les adultes

- ♦ « Pour moi, être née sous X et avoir grandi dans ma famille, c'est une grande chance »

Source : LE MONDE 03.07.2016 - Par Solène Cordier

http://mobile.lemonde.fr/m-perso/article/2016/07/03/pour-moi-etre-nee-sous-x-et-avoir-grandi-dans-une-famille-c-est-une-grande-chance_4962752_4497916.html

« Mon histoire d'enfant adoptée m'a apporté une forme d'optimisme face à la vie. Une gaieté, un sentiment fort de reconnaissance. Mon père et ma mère m'ont aimée et donné énormément. Je suis née à Nanterre et, après quelque temps en pouponnière, je suis arrivée à l'âge de 6 mois chez mes parents en région parisienne. Cela faisait huit ans qu'ils avaient pris la décision, alors je peux dire que j'ai été plus voulue que la plupart des enfants !

Je me suis mariée l'an dernier et, devant 250 invités, mon père a raconté que, quand ils ont compris qu'ils ne pourraient pas avoir d'enfants et ont décidé d'adopter, ils ont acheté une peluche, un petit mouton, pour leur futur bébé. C'est avec cette peluche que, depuis toute petite, ma mère me raconte mon histoire sous forme de conte. Je sais donc depuis toujours que j'ai été à la fois abandonnée et très désirée. Cela fait partie de mon identité.

Je me suis construite toute ma vie avec une forme de reconnaissance, à la fois envers mes parents et, d'une certaine manière, envers le système de l'adoption, même si pour eux les démarches ont été longues. Ce vécu différent des autres m'apporte de la force. Mes parents sont des gens très généreux. Ce qu'ils ont fait, c'est assez beau. Quelque part, cela a longtemps provoqué chez moi une pression, même inconsciente. Depuis toute jeune, et dans une certaine mesure encore aujourd'hui, j'ai ce sentiment de n'avoir pas droit à l'erreur. A l'école, puis lors de mes études supérieures, je me disais que je devais réussir. Pendant longtemps, faire le mieux possible pour mes parents a été un moteur dans ma vie.

Au moment de l'adolescence, je me suis peut-être posé davantage de questions que d'autres. J'ai peut-être plus que d'autres une peur de l'abandon. Mais, globalement, je m'en sors bien. Ce qui m'a parfois perturbée, ce sont des interrogations assez classiques pour des enfants adoptés, auxquelles je ne pourrai jamais répondre : pourquoi ai-je ces yeux, ces cheveux ? De qui je tiens mon visage, mes particularités physiques ? Je préférerais évidemment connaître mon arbre généalogique et avoir des informations sur mes antécédents familiaux. C'est la seule chose qui me tracasse vraiment aujourd'hui.

C'est d'ailleurs ces questionnements sur mes origines génétiques qui m'ont motivée à entreprendre des recherches, très brèves, il y a une quinzaine d'années. J'étais en couple et on envisageait de faire un bébé. Mon compagnon de l'époque était très jaloux et j'avais peur, comme je ne sais rien de mon patrimoine génétique, de ce à quoi pourrait ressembler notre enfant. Cela peut paraître fou, mais j'étais obsédée par l'idée de donner naissance à un bébé noir !

Je faisais des cauchemars où j'accouchais et mon compagnon me disait que ça ne pouvait pas être son enfant. C'est la seule fois où j'ai commencé des recherches. Je suis allée sur Internet et je suis tombée sur un site qui proposait de rentrer son nom, son lieu et sa date de naissance. Un moteur de recherche moulinait tout ça et vérifiait si cela correspondait à des éléments déjà entrés dans la base de données. Pour moi, il n'y avait rien.

J'en suis restée là, même si je sais que des institutions existent pour aider à la recherche des origines, notamment, depuis 2002, le Conseil national d'accès aux origines personnelles (CNAOP). Je n'ai tout simplement pas envie de me lancer là-dedans. J'ai rencontré d'autres enfants nés sous X, et il arrive souvent, soit que les recherches entreprises n'aboutissent pas, soit qu'elles soient source de souffrances. Dans la plupart des cas, les femmes qui décident d'accoucher sous le secret le font pour de bonnes raisons et, en général, ce n'est pas très gai.

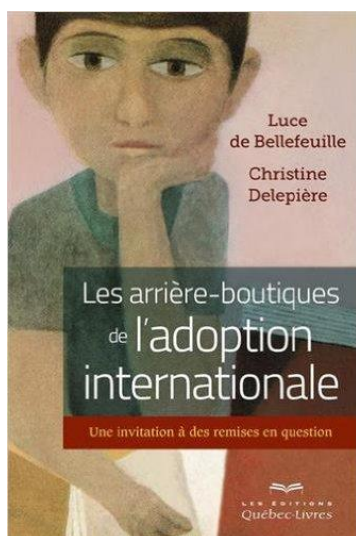
Je n'éprouve pas de difficulté à parler de mon histoire, mais, évidemment, ce n'est pas un sujet de conversation tous les jours. Une des rares fois où j'ai pris la parole de manière publique à ce propos, c'était lors des manifestations contre le mariage pour tous. Les opposants à la gestation pour autrui et à la procréation médicalement assistée prétendaient que si des homosexuels adoptaient un enfant, sans qu'on sache qui était le géniteur, cela reviendrait à lui voler son identité, ce qu'ils jugeaient inacceptable. Mais c'est déjà le cas pour les enfants nés sous X, ça n'a rien à voir avec l'homosexualité... Ça m'a ulcérée d'entendre ça, du coup j'ai publié un texte sur mon profil Facebook, où je racontais mon histoire. Mes amis proches sont tous au courant, mais plusieurs de mes contacts ont découvert de cette manière que j'étais née « sous le secret », comme on dit.

J'ai grandi chez des parents qui exerçaient la profession de famille d'accueil. Beaucoup d'enfants sont ainsi passés chez nous, quelques semaines, quelques mois, parfois davantage. La plupart de leurs histoires étaient compliquées, douloureuses. Cela m'a permis de constater que connaître ses parents naturels n'est pas forcément un bienfait quand on est placé, momentanément ou en attente d'une adoption. C'est même souvent le contraire.

J'ai une sœur qui a été adoptée à l'âge de 3 ou 4 ans et un frère – enfin, je le considère comme tel –, qui est resté dix-huit ans chez nous. Il revoyait ponctuellement sa mère, mais cela se passait très mal.

J'ai très peu d'informations sur ma mère naturelle. Je sais simplement qu'elle était très jeune quand je suis née, autour de 15 ans, et qu'elle m'a confiée aux services de la DDASS. Quand je suis arrivée chez mes parents, j'avais trois prénoms, qu'elle m'a sans doute donnés : Sophie Graciane Murielle. Comme je réagissais déjà à ce dernier – probablement celui qui était utilisé à la pouponnière –, mes parents l'ont gardé. Voilà. En tant que femme, je respecte le choix que ma mère naturelle a fait lors de ma naissance, qui était sans doute un choix difficile. Si j'entreprenais de vraies recherches, j'ai le sentiment que, d'une certaine manière, je trahirais sa décision. Je ne le souhaite pas. »

♦ *Les arrière-boutiques de l'adoption internationale*



Le monde de l'adoption internationale est complexe. Dans ce livre, vous saisissez cette complexité grâce aux récits de deux femmes, l'une Québécoise, l'autre Française, chacune ayant travaillé dans ce domaine pendant plusieurs années. Au fil d'un échange de mails échelonné sur une quinzaine de mois, elles font état de leurs pratiques, de leurs connaissances et de leurs réflexions. La lecture de ces échanges permet d'aborder des sujets délicats en adoption internationale comme celui de la concurrence entre parents, entre organismes, entre institutions, entre pays d'accueil et pays d'origine. De plus, les auteurs remettent en question plusieurs idées reçues telles que "l'adoption internationale sauve des enfants", "un enfant n'a pas de prix", "les conventions et les règlements nuisent à l'intérêt des enfants", "tout le monde a droit à un enfant". Enfin, cet

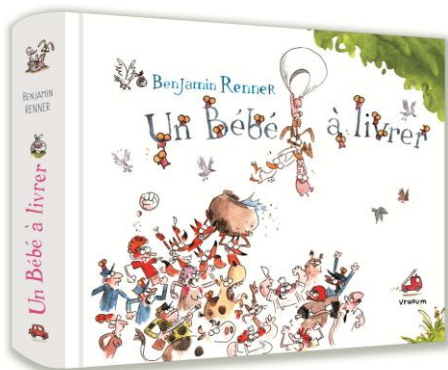
ouvrage est une invitation à réfléchir à plusieurs questions de fond sur l'adoption internationale: s'agit-il d'un projet privé, purement familial, d'un projet social ou même sociétal ? L'adoption internationale a-t-elle un avenir ? Si oui, lequel ?

Luce de Bellefeuille est psychosociologue et gestionnaire en organisations publiques. Elle a dirigé pendant treize ans le Secrétariat à l'adoption internationale, mandataire de l'Autorité centrale en matière d'adoption internationale au Québec. Ses fonctions l'ont menée à autoriser l'adoption de 6751 enfants de tous les coins de la planète. Elle est mère de deux enfants.

Christine Delepière a enseigné dans un établissement scolaire à Béthune, en France. Parallèlement, pendant 25 ans, elle a été responsable de Païdia, un organisme autorisé pour l'adoption du nord de la France. À ce titre, elle a travaillé avec les instances de plusieurs pays, dont la Roumanie, le Bélarus, l'Éthiopie et le Niger. Elle est mère de quatre enfants, dont trois ont été adoptés à l'étranger.

➤ Pour les enfants

◆ Un bébé à livrer



C'est bien connu, ce sont les cigognes qui livrent les bébés...Mais quand le volatile se casse une aile, il faut bien trouver un pigeon pour livrer le colis à Avignon, où on l'attend... En fait de pigeon, ce seront un canard idiot et un lapin crétin, difficilement cadrés par un gentil cochon un peu bougon. Les trois compères vont avoir la difficile tâche de retrouver la direction d'Avignon, de trouver le moyen de s'y rendre le plus vite possible à coup de stratagèmes les plus improbables, et d'échapper aux nombreux pétrins dans lesquels ils vont se fourrer. Ce road movie cartoonique, initialement dessiné pour la nièce de l'auteur, afin de lui expliquer d'où viennent les bébés, apporte finalement la réponse à une autre question de fond : où vont les bébés ? A Avignon ! Pour ceux qui aiment : Tex Avery, Gaston Lagaffe, Road Runner, les Lapins Crétins, la musaraigne de l'Âge de Glace, Bugs Bunny, et toutes ces sortes de choses...Sélectionné parmi les Incontournables du festival d'Angoulême 2011



◆ Camille veut une nouvelle famille



Camille, petit hérisson grognon, aimerait changer de famille : la sienne ne lui convient plus du tout ! Sa maman lui fait bien trop de bisous, sa petite sœur lui casse les pieds et son papa ne veut jamais jouer avec lui ! Cela suffit : il part à la recherche de la famille idéale !

Un petit album sur le thème de la famille et de la tolérance, un nouvel incontournable dans la bibliothèque des enfants !



Numéros et adresses utiles

Site de votre association :

<http://efa57.free.fr>

Site Enfance et Familles d'Adoption :

www.adoptionefa.org

Informations et positions de notre mouvement

Forum EFA:

<http://fr.groups.yahoo.com/group/AdoptionEFA/>

Sur inscription, posez toutes vos questions, le plus grand forum sur l'adoption.

Forum EFA Santé:

<http://fr.groups.yahoo.com/group/adoptionefa-sante/>

Sur inscription, pour se renseigner sur les problèmes de santé, l'adoption de grands, fratries,...

Site du Conseil Départemental de la Moselle – Aide Sociale à l'enfance :

http://www.cg57.fr/moselleetvous/Pages/Fiche_adoption.aspx

Consultation d'OrientatIon et de Conseils en Adoption (COCA) du C.H.U. de Nancy :

Le Dr Anne BORSA-DORION, pédiatre au service de Médecine Infantile (03-83-15-47-47 ; ou 03-83-15-47-27, service des urgences où il est possible de laisser un message) et le Dr Festus BODYLAWSON, psychiatre d'enfants et d'adolescents au service de pédopsychiatrie de l'Hôpital d'Enfants (03-83-15-45-53 ou 03-83-15-48-50).

Pour des thématiques liées au langage, vous pouvez rencontrer Catherine COURRIER, orthophoniste, sensibilisée aux enfants adoptés, Service ORL Hôpital Central à Nancy (03-83-85-23-87).

Ligne d'écoute des parents :

Elle est mise en place par la Fédération Enfance et Familles d'Adoption

Tous les mercredis en soirée, et tous les jeudis de 14H à 17H30 : au 08-10-00-21-01.



Site du Ministère de la Famille :

<http://famille.gouv.fr>

Site du Ministère des Affaires Etrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/adoption-internationale-2605/>

Toutes les informations, fiches par pays, par O.A.A., pour les adoptions à l'étranger.

Site de l'Agence Française de l'Adoption :

<http://www.agence-adoption.fr>

Le portail français de l'adoption internationale.

Maison de l'Adoption au Luxembourg :

<http://www.croix-rouge.lu/services-et-missions-adoption/>

Tél : 00-352-2755-6442

Santé, Adoption :

Portail francophone traitant de l'abandon, l'adoption et de la santé des enfants migrants dans le monde, créé par le Professeur Jean-François CHICOINE, pédiatre québécois, et Rémi BARIL.

www.meanomadis.com

Sites de l'association de Parents d'Enfants présentant des Troubles de l'Attachement Ligue d'Entraide et de Soutien (PETALES):

<http://www.petales.org/>

<http://www.petalesfrance.fr/>

Pour les jeunes :

www.filsantejeunes.com

« mal à la vie »

Pour en parler 0800-235-236 : anonyme et gratuit tous les jours de 8H00 à minuit (fait par l'Ecole des Parents).



Ont participé à la préparation de ce numéro: Jacques BITTENDIEBEL, Hervé BULLIER, Audrey DEHAIS, M-L HEIM.